



**PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
(tenue à huis clos)
Du 15 novembre 2021 à 20h00**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX D'OCTOBRE 2021
4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
5. CORRESPONDANCE

6. ADMINISTRATION ET FINANCES
 - 6.1 Approbation des comptes payés et à payer du mois d'octobre 2021
 - 6.2 Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes
 - 6.3 Résolution – nomination d'un maire suppléant
 - 6.4 Résolution – nouveaux signataires pour les effets bancaires à la caisse Desjardins et autres institutions

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 Résolution - quotes-parts incendie pour les municipalités de Saint-Médard et Sainte-Françoise
 - 7.2 Résolution – demande d'aide financière – programme de formation des pompiers
 - 7.3 Résolution – tarification relative au remplissage de bonbonnes d'air respirable

8. VOIRIE ET TRANSPORT
 - 8.1 Résolution - mouvement du personnel
 - 8.2 Résolution – autorisation de paiement – décompte progressif no 4 – travaux de réfection des rangs de la Société Est et Bellevue
 - 8.3 Résolution – approbation des travaux de voirie réalisés dans le cadre du programme PPA-CE

9. ENVIRONNEMENT (HYGIÈNE DU MILIEU)
 - 9.1 Résolution – attribution de pouvoirs aux inspecteurs régionaux

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11. URBANISME, ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

12. LOISIRS, CULTURE ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES
 - 12.1 Contributions et adhésions par la municipalité
 - 12.2 Résolution – souper humour 2022 et 2023

13. VARIA
14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Jusqu'à nouvel ordre, les séances du conseil municipal sont tenues à huis clos, c'est-à-dire sans la présence de personnes et diffusées sur le site WEB dans les jours qui suivent la séance du conseil. Cette mesure temporaire permettra aux membres du conseil municipal de prendre les décisions nécessaires au fonctionnement de la municipalité sans compromettre la santé des élus, des employés et des citoyens. Les questions d'ordre général doivent être acheminées d'ici **14 h, le jour de la séance, à l'adresse courriel ddufour@saintjeandedieu.ca**. Seules les questions reçues avant ce moment obtiendront une réponse pendant cette séance.